



actualité France

Quel avenir pour les régions et les départements ?

Cette question est au cœur des discussions sur la réforme territoriale. Philippe Bas, président UMP de la commission des lois du Sénat et vice-président du conseil général de la Manche, et Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, en débattent.

RÉFORME TERRITORIALE Deux sénateurs jouent carte(s) sur table

PRÉSENTÉ PAR AGNÈS CHARETON
PHOTO: BRUNO LEVY

Comment réagissez-vous à la dernière carte à 15 régions votée par le Sénat le 31 octobre ?

Jean-Pierre Sueur : Notre pays a été trop longtemps centralisé. Quand j'étais jeune député, j'ai voté les lois de décentralisation de François Mitterrand, Pierre Mauroy et Gaston Defferre qui ont donné vie aux régions. Il y a eu une deuxième étape, en 1992, avec la création des communautés de communes. Aujourd'hui, nous sommes dans une troisième étape, que je vois favorablement. Au XIX^e, la France était organisée autour de départements et de communes, issus de la Révolution. Au XXI^e siècle, dans le contexte européen, nous avons besoin de régions fortes et de communautés (de communes, d'agglomérations ou urbaines) solides. Une telle évolution ne se fait pas en un jour. Il faut du temps.

Philippe Bas : Notre pays est historiquement étatiste et centralisateur. Nous avons vu les limites de ce système.

Depuis les grandes lois Defferre de 1982, nous avons entrepris un effort sans précédent de décentralisation. Mais la tendance historique n'a pas disparu. Avec l'absence d'autonomie financière des collectivités locales et la propension de l'État à surajouter des normes aux normes, le centralisme est toujours bien vivant. Certes, la réforme redistribue les cartes entre les collectivités mais elle ne touche pas à la question du transfert de compétences de l'État à la région, par exemple dans le domaine de l'emploi.

Après l'examen de la carte des régions, le débat va s'ouvrir, fin décembre au Sénat, sur les compétences. Quel est l'enjeu ?

Philippe Bas : L'enjeu, c'est de faire une vraie réforme décentralisatrice et non pas d'inventer un nouveau centralisme, le centralisme régional, où l'on concentrerait, au niveau des régions, les responsabilités exercées par les départements. Nous, à l'UMP, souhaitons des régions économiquement fortes et, en même temps, des départements assurant déjà la mutualisation des services

publics locaux aux citoyens. La réponse au millefeuille territorial, ça n'est pas de faire un trou dans l'organisation du territoire en supprimant les départements. Il faut, en revanche, spécialiser tous les échelons. Chaque responsabilité, chaque compétence, chaque service doit être attribué au bon échelon, en privilégiant la proximité sur l'éloignement.

Jean-Pierre Sueur : En Allemagne, les régions ont dix fois plus de moyens par habitant qu'en France. Prenez une entreprise comme Volkswagen : au conseil d'administration, il y a un représentant du Land, la région où est situé le siège de la société. En Allemagne, les régions ont la possibilité d'agir vite dans le domaine économique, de prendre des participations dans les entreprises. De la même façon, je souhaite que nous ayons en France des régions fortes en matière d'économie et d'emploi. En revanche, je ne suis pas sûr qu'il faille des régions immenses.

Cette réforme va-t-elle générer de réelles économies, alors que les dépenses de fonctionnement





**La France à 15 régions:
est-ce la bonne solution?
Au Sénat, Philippe Bas
(à gauche) et Jean-Pierre
Sueur ont confronté
leurs points de vue
pour *Pèlerin*.**

des collectivités ont explosé ces dernières années ?

Jean-Pierre Sueur : C'est une question de volonté politique des élus, sous le contrôle des habitants, des électeurs. J'ai présidé une intercommunalité à Orléans, une agglomération de près de 300 000 habitants. Nous y avons construit une ligne de tramway, un pont sur la Loire, une usine de retraitement des ordures ménagères, une autre de retraitement de l'eau pour 400 000 personnes. Cette structure comptait à peu près 30 personnes. Je ne vous dirai pas combien il y en a aujourd'hui... Mais la réalité, c'est que nombre d'élus n'ont pas été assez attentifs à cette question. Normalement, quand une commune confie une compétence à l'intercommunalité, c'est pour faire des économies, mutualiser. L'intercommunalité ne doit pas aboutir à « doubler » les personnels.

C'est justement entre les communes et les intercommunalités qu'il y a le plus de doublons...

Jean-Pierre Sueur : Je le regrette ! L'esprit de l'intercommunalité

consiste à faire des économies. Je ne dis pas que « tout va très bien, madame la marquise ». Il faut se fixer des priorités et avoir une gestion maîtrisée de l'argent public parce que c'est celui de nos concitoyens.

Philippe Bas : Les changements d'organisation ne sont pas, par eux-mêmes, porteurs d'économies. Le défi est celui de la bonne gestion. C'est dans les intercommunalités que les dépenses de personnel ont le plus augmenté. Pour l'instant, ces échelons représentent un surcroît de dépenses. On ne

peut faire porter seulement à l'État et à la Sécurité sociale la charge de réaliser des économies. Il est légitime d'attendre aussi des collectivités territoriales un très sérieux effort de gestion et de maîtrise de leurs effectifs.

Quel est l'avenir des intercommunalités ?

Jean-Pierre Sueur : L'intercommunalité se développe beaucoup. Les gens commencent à bien connaître les communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles... Je serais partisan de plus de démocratie dans ces communautés. Aux dernières élections municipales, nous avons déjà voté dans les villes de plus de 1000 habitants pour deux listes : une liste pour la commune et une liste pour la communauté. On élira certainement demain les conseils des communautés urbaines et les métropoles sous la forme d'un suffrage universel direct spécifique. Peut-être sera-ce un jour le cas dans les communautés de communes, mais cela ne me paraît pas être souhaitable aujourd'hui. Nous sommes dans une phase d'évolution.

Le gouvernement avait annoncé la fin des départements, avant de faire marche arrière.

Les départements ont-ils vécu ?

Philippe Bas : Le risque est de monter des usines à gaz pour remplacer des départements qui ont fait leurs preuves. Si l'on supprime le conseil général, on va devoir inventer la « fédération d'intercommunalités. »

Repères

Où en est la réforme territoriale ?

Pour simplifier « le millefeuille territorial », devenu illisible, le gouvernement veut renforcer les régions et les intercommunalités. Le dernier découpage ramène le nombre des régions à 15 (voir page 30), carte qui peut encore évoluer. La question de leurs compétences sera débattue fin décembre. Initialement prévue pour 2020, la disparition des

départements a été abandonnée. Des solutions à plusieurs vitesses se dessinent. Le département s'effacerait dans les zones urbaines au profit de la métropole et resterait dans les zones rurales. Un transfert de ce type a déjà été acté à Lyon (Rhône). Le texte du 27 janvier 2014 crée 14 métropoles de plus de 400 000 habitants, dont Paris, Lyon et Aix-Marseille.



actualité FRANCE



Le risque est de monter des usines à gaz pour remplacer des départements qui ont fait leurs preuves

PHILIPPE BAS

⊙ Mais il faudrait transformer la nature profonde de ces intercommunalités, qui gèrent des services municipaux mis en commun, pour pouvoir leur faire gérer des services départementaux. Par ailleurs, les élus du conseil général sont élus au suffrage universel direct. Or, les représentants des intercommunalités ne sont pas élus au suffrage universel direct, mais indirect. Les fédérations d'intercommunalités, ce serait donc un double échelon indirect ! Pourquoi remplacer un système démocratique qui marche par un système aussi compliqué ?

Jean-Pierre Sueur : Concernant les départements, arrêtons de vouloir décentraliser de manière centralisée, avec l'idée qu'il faut que ce soit partout pareil ! Dans les espaces ruraux, le département est aujourd'hui indispensable. Dans les zones urbaines, les compétences du département pourront être transférées aux métropoles et aux communautés urbaines et d'agglomération. C'est ce qui a déjà été décidé à Lyon (*lire encadré page 29*) et qui peut être fait ailleurs. Enfin, outre les territoires ruraux et les zones urbaines, il existe des « espaces intermédiaires », à la fois urbains et ruraux.

Pour les « espaces intermédiaires » entre territoires ruraux et zones urbaines, comment déterminer si l'échelon du département est toujours pertinent ?

Jean-Pierre Sueur : Par le dialogue ! On va élire en mars de nouveaux conseillers départementaux. Il reste six ans pour discuter avec eux. Soyons positifs ! Prenons l'exemple d'un département que je connais bien, le Loiret, où il existe une grande agglomération, Orléans, et des espaces qui

Les 15 régions proposées par le Sénat



se structurent autour de communautés d'agglomération ou de communes qui vont monter en puissance, comme Montargis, Pithiviers, Gien. Là, on pourrait imaginer une organisation pour reprendre peu à peu les compétences du département.

Philippe Bas : Examinons le cas de Lyon, où les services départementaux, les services de l'agglomération et les services municipaux vont constituer un bloc commun, la métropole. Dans le reste du Rhône, un département a été reconstitué. Deux institutions locales vont donc bien coexister. Comme la ville est source de richesses

redistribuées vers la campagne, il a fallu, pour créer la métropole lyonnaise dotée de compétences départementales, prévoir qu'elle donnerait chaque année plusieurs dizaines de millions d'euros au département du Rhône. Parfois, on cherche la simplification et on aboutit à la complexification...

Jean-Pierre Sueur : Sur ce sujet, je n'ai pas de dogme. Je suis pragmatique, je pense que les solutions ne seront pas partout les mêmes. Je suis sûr que le renforcement des régions est acquis, qu'on ne reviendra pas sur les communautés. Il y a des endroits où les habitants sont très attachés au



Le renforcement des régions est acquis. Mais les solutions ne seront pas les mêmes partout

JEAN-PIERRE SUEUR



département. À nous d'être intelligents et d'écouter les Français.

Le département incarne la solidarité et la proximité.

Qu'est-ce que cela veut dire ?

Philippe Bas : Quand vous organisez des transports scolaires, vous décidez de l'endroit où installer les arrêts de bus à la campagne. Dans mon département, la Manche, situé en Basse-Normandie, qui devrait fusionner avec la Haute-Normandie, vaut-il mieux prendre cette décision à Saint-Lô, chef-lieu du département, ou bien à Caen, voire à Rouen, chef-lieu de la future région Normandie ? Éloigner les compétences de proximité n'a guère d'intérêt. La conséquence, c'est que les décisions sont prises plutôt par des fonctionnaires que par des élus locaux proches de la population. La réforme actuelle est en train de rendre les futures régions obèses. Elles ne doivent pas être chargées de gérer les services publics de la vie quotidienne mais donner l'impulsion au développement économique et à la répartition des grandes infrastructures de transport ou universitaires.

Jean-Pierre Sueur : Je suis d'accord, la proximité est nécessaire. C'est pourquoi je tiens beaucoup aux 36 700 communes françaises. Je suis l'élu d'un département où il y a 364 communes. Et dans la Manche ?

Philippe Bas : 601 !

Jean-Pierre Sueur : Pour parcourir inlassablement les communes chaque semaine, nous, sénateurs, savons que les Français y tiennent comme à la prune de leurs yeux. J'observe une chose : en France, les 550 000 conseillers municipaux connaissent chaque rue, chaque maison, chaque commerce, chaque ferme. Est-ce qu'on y gagnerait à congédier ces personnes ? Je ne le pense absolument pas. ●

LES + DU WEB

Retrouvez, en vidéo, le débat entre Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, et Philippe Bas, sénateur UMP, vice-président du conseil général de la Manche.

→ www.PELERIN.com